

nationales et les traditions historiques des différents groupes qui composaient l'État autrichien; jusqu'alors, aucune solution doctrinale n'avait été donnée à ce grave problème. Le dualisme existait de fait, puisque la Hongrie n'avait pas été convoquée aux délibérations de l'assemblée réunie d'abord à Vienne et depuis à Kroměrice. Le fédéralisme était réclamé par les Slaves ou par certains groupes allemands, le Tyrol, par exemple, jaloux de leurs traditions et de leur autonomie. Trois mois s'écoulèrent en discussions stériles sans que le gouvernement intervînt dans les débats ou fît connaître sa pensée. Il ne s'agissait pas, comme chez nous en 1789, de répartir des provinces en divisions administratives soumises à un gouvernement uniforme; mais, au contraire, de rétablir l'équilibre entre des pays de races et de traditions différentes, de créer sur les bords de l'Elbe et du Danube le nouvel *empire d'Orient* (Österreich), d'après les principes qui ont assuré la prospérité de la Suisse, ou des États-Unis d'Amérique. Œuvre délicate s'il en fut! On était arrivé cependant à s'entendre. Le 2 mars, l'œuvre constitutionnelle des fédéralistes paraissait achevée.

On espérait qu'après une entente avec le gouvernement, la constitution serait définitivement adoptée et que le 15 mars, jour anniversaire de la révolution de 1848, elle serait solennellement proclamée. Mais les députés de Kroměrice avaient négligé dans leurs délibérations l'élément funeste qui, depuis tant de siècles, a pesé si lourdement sur l'Autriche, l'influence de la politique allemande.

Pillersdorf avait laissé faire des élections au parlement allemand de Francfort: un archiduc autrichien avait été nommé vicaire de l'Empire; un Autrichien, Schmerling, était à Francfort ministre de l'empire. L'assemblée de Francfort regardait l'Autriche comme une annexe de l'Allemagne: sa mission était de germaniser les réfractaires et de mettre en pratique la formule du *Drang nach Osten* (Poussée vers l'Est). Le parlement de Francfort avait voté les articles suivants qui s'appliquaient à l'Autriche: aucune